

**Edition Abonnés - Yvelines****L'arrosoir de Marie-Antoinette adjudé à 1 500 €**

MIS AUX ENCHÈRES à 500 €, l'arrosoir authentique de la reine Marie-Antoinette a été adjudé, hier après-midi, 1 500 € lors de la traditionnelle vente du château de Cheverny (Loir-et-Cher), sous le marteau de Me Philippe Rouillac. Depuis la Révolution, cette pièce unique appartenait à une famille de Touraine qui souhaitait s'en séparer. Sur l'arrosoir à plantes en cuivre, on peut lire « arrosoir authentique de Marie-Antoinette à Trianon, donné au peintre Armand Leleux en 1867 par Eudore Soulié, conservateur de Versailles ». Le commissaire-priseur, lors des enchères, a prévenu : « On a du mal à imaginer comment la reine pouvait s'en servir tant il est imposant, mais ce qui est sûr, c'est qu'il lui a appartenu. » Le tout nouveau propriétaire de l'arrosoir royal a souhaité conserver l'anonymat.

**R.D. SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**